



Une famille sans eau chaude et chauffage pendant l'hiver.

Par **Touzani**, le **31/10/2009** à **20:27**

Bonjour,

Je souhaiterais savoir si une famille composée de cinq enfants dont quatre en bas âge peut être laissée tout l'hiver 2009-2010 sans gaz; sachant que le chauffage et l'eau chaude marchent au gaz ?

Merci d'avance avec mes sincères salutations.

Par **jeetendra**, le **31/10/2009** à **20:49**

[fluo]ADIL DE LA GIRONDE[/fluo]

Bordeaux

105 avenue Emile Counord

33300 Bordeaux

Tél : 05.57.10.09.10

Bonsoir, visiblement vous avez des soucis avec votre bailleur au sujet du chauffage, contactez l'Association ADIL à Bordeaux, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des locataires, ils vous aideront, courage à vous, bonne soirée.